

Depuis sa création, Montpellier Agglomération facilite l'installation des entreprises. Parcs d'activités, pôles d'excellence, richesse de la recherche, infrastructures de transports, qualité de vie, notre territoire est particulièrement attractif. Le bureau d'étude KPMG vient de le confirmer en classant Montpellier première parmi les villes de 100 000 à 500 000 habitants en Europe.

Choix concurrentiels

Le guide de KPMG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale

Ville	Pays	Indice*	Rang**
Lyon	France	95,1	6
Montpellier	France	92,6	1
Mulhouse	France	93,0	3
Nantes	France	93,6	4
Paris	France	100,2	15
Poitiers	France	92,9	2
Frankfurt	Allemagne	109,7	18
Florence	Italie	99,3	14
Naples	Italie	96,7	8
Turin	Italie	98,4	12
Amsterdam	Pays-Bas	96,6	7

MONTPELLIER NUMÉRO 1 EN EUROPE POUR L'INSTALLATION DES ENTREPRISES

Au niveau mondial, Singapour. Au niveau européen, Montpellier : tels sont les résultats de l'édition 2006 de l'étude de KPMG Choix concurrentiels (1) effectuée tous les deux ans. Montpellier devance Lyon, Nantes, Paris, mais aussi Francfort, Florence, Naples, Turin ou Amsterdam.

Une médaille d'or de plus pour notre territoire où le développement économique a toujours constitué une priorité : l'Agglomération a construit 13 parcs d'activité représentant près de 1500 entreprises et 30000 emplois.

Incontournable au niveau international, l'étude de KPMG Choix concurrentiels mesure les 27 éléments de coûts (notamment la main-d'oeuvre, les avantages sociaux, les installations, les impôts et les services publics) associés à plusieurs types d'activités dans les pays industrialisés. « La sélection du meilleur emplacement exige l'analyse bien réfléchi de nombreux facteurs, dont les coûts des entreprises, le climat commercial, les coûts de la main-d'oeuvre et la qualité de vie », déclare Mark MacDonald, directeur aux Services-conseils chez KPMG au Canada. « L'étude présente une comparaison détaillée des coûts des entreprises et elle contient de l'information

essentielle à toute société qui cherche à étendre ses activités à l'étranger dans un endroit favorable sur le plan des coûts. »

Fort de cette reconnaissance internationale, Montpellier Agglomération continue à prospecter toutes les entreprises nationales et étrangères désireuses de s'implanter sur notre territoire.

Parmi les villes de moins de 500000 habitants, c'est à Sherbrooke (Canada) que les coûts sont les plus bas. En Europe, c'est donc Montpellier qui se classe en première position. D'après Mark MacDonald : « Il faut souvent faire un choix entre les gran-

LES ÉLÉMENTS DE COÛTS

Quarante-deux classes d'emplois ont servi pour établir la comparaison des coûts de la main-d'œuvre. Voici les principaux éléments de comparaison :

- ▶ La main-d'œuvre comprend les salaires et les traitements, les charges sociales obligatoires et les autres avantages sociaux offerts par l'employeur
- ▶ Les installations représentent généralement le deuxième élément de coûts le plus important
- ▶ Les coûts de transport.
- ▶ Les coûts des services publics.
- ▶ Les impôts sur les bénéfices.

←
* Les coûts des entreprises sont exprimés sous forme d'indice. L'indice de référence de 100,0 est attribué aux États-Unis. Un indice de coûts inférieur à 100 indique que les coûts sont inférieurs à ceux des États-Unis, alors qu'un indice de coûts supérieur à 100 indique que les coûts sont supérieurs à ceux des États-Unis.

** Classement parmi les villes européennes.

des villes ayant un bassin de main-d'œuvre important et une meilleure infrastructure, et les villes plus petites où les coûts de la main-d'œuvre et des installations sont moins élevés. » Fort de cette reconnaissance internationale, Montpellier Agglomération continue à prospecter toutes les entreprises nationales et étrangères désireuses de s'implanter sur notre territoire (Dell, Idelix...). Une attractivité une nouvelle fois mesurée lors du plus grand salon international d'immobilier (MIPIM) à Cannes auquel la Communauté d'Agglomé-



ration participe chaque année. Devant l'intérêt porté aux nouveaux projets urbains et économiques de notre territoire, Montpellier Agglomération a décidé d'organiser à l'Hôtel d'Agglomération le 7 juillet prochain une « Rencontre Investisseurs ». ♦



“D'ici 2010,
1 000 hectares consacrés
à l'innovation
et à la création d'entreprises”.

Georges Frèche,
Président de Montpellier Agglomération

audacieux?

18 parcs d'activités
3 hôtels d'entreprises
2 pépinières d'entreprises
Innovation
Recherche
Biotechnologies
T.I.C.
Accompagnement à l'international
Artisanat
Insertion par l'économie
Cyberbase

Montpellier Agglomération,
donner du sens à l'avenir.

(1) Cette analyse s'appuie sur des données relatives aux coûts dont la plupart ont été recueillies entre juillet 2005 et janvier 2006. Les charges fiscales correspondent aux taux d'imposition en vigueur le 1^{er} janvier 2006, et intègrent tout amendement déjà annoncé qui entrera en vigueur à une date ultérieure. Les taux de change ainsi que d'autres coûts peuvent bien sûr varier au fil du temps. Les taux d'imposition, ainsi que d'autres données fiscales, peuvent également changer suite à l'adoption de nouvelles lois, à des décisions judiciaires ou à un avis d'ordre administratif.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.choixconcurrentiels.com

LES SECTEURS OÙ MONTPELLIER ARRIVE EN TÊTE

- FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION
- MISE AU POINT DE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE
- CONCEPTION DE LOGICIEL DE POINTE
- ÉLABORATION DE CONTENU WEB
- CENTRE D'APPELS
- USINAGE DES MÉTAUX
- FABRICATION DE PRODUITS PLASTIQUES
- TRANSFORMATION DES ALIMENTS
- ASSEMBLAGE DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
- FABRICATION D'APPAREILS MÉDICAUX
- PRODUCTION PHARMACEUTIQUE
- FABRICATION DE PIÈCES DE PRÉCISION